



Guide pour les établissements de santé -personnes en situation de handicap-

**Journée interrégionale CREAI - Vannes
12 juin 2018**

HAS-DAQSS-SA3P

Laurence Chazalotte

Présentation du guide HAS

Accueil, accompagnement et organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap

Publié le 22 septembre 2017

Présidence du GT : Denis PIVETEAU, conseiller d'Etat

**Coordination HAS : Laurence CHAZALETTE chef du projet
avec l'appui de Vincent MOUNIC conseiller technique
sous la responsabilité de Marie Hélène RODDE-DUNET adjointe à la
direction**

Missions HAS

Autorité publique indépendante à caractère scientifique
Loi du 13 août 2004 relative à l'Assurance maladie

Évaluer les produits
de santé

Définir les **bonnes
pratiques**
professionnelles

Certifier des
établissements de
santé et **accréditer**
des médecins



Les décideurs/financeurs - les professionnels - les patients

Élargissement des missions au social et médicosocial
=>Santé dans sa globalité

Objectif et caractéristiques du guide

- **Constat :**
difficulté d'accès aux soins, pb de coordination/communication, méconnaissance, information
- **Objectif :**
améliorer l'organisation et les pratiques professionnelles
- **Cible :**
professionnels exerçant en établissement de santé
- **Population :**
ensemble des personnes en situation de handicap
- **Contenu :**
préconisations + 2 outils de mise en œuvre
=> Cohérent avec la certification des établissements de santé

2 principes fondamentaux

- **Respect des droits du patient**
- **Maintien et développement de l'autonomie de la personne**

5 objectifs prioritaires

- Assurer la qualité et la continuité du parcours de santé
- Veiller à l'accessibilité au sens large pour le maintien de l'autonomie
- Favoriser et formaliser la présence des aidants
- Changer les représentations et développer les compétences
- Fédérer les professionnels autour d'un projet de changement

Objectif 1

Assurer la qualité et la continuité du parcours de santé de la personne

- Faciliter l'information
- Recueillir au préalable ses besoins spécifiques, échanges préalables
=> Accueil et prise en charge personnalisée
- Transmission des documents de liaison
=> Organisation des soins en amont (parcours adapté, planification, délai réduit)
- Identifier un référent handicap/équipe mobile, en appui des équipes
- Préparer de la sortie du patient

Objectif 2

Accessibilité au sens large pour le maintien de l'autonomie

- Accessibilité des lieux, locaux, des équipements, et des services (ex : signalétique, espace d'attente, chambres équipées, matériel adapté, etc.)
- Accessibilité de l'information, communication (ex : moyen de communication habituel du patient, etc.)
- Elle concourt à maintenir l'autonomie du patient dont le niveau aura été évalué à l'entrée
- Tableau des attitudes à adopter

Objectif 3

Favoriser et formaliser la présence de l'aidant

- **Aidant familial et accompagnant professionnel**
- **Maintien de l'environnement d'aide du patient sur demande et accord du patient**
- **Expertise spécifique et véritable ressource pour les professionnels**
- **Accueil, présence et participation de l'aidant sont à discuter en équipe**

Objectif 4

Changer les représentations et développer les compétences

- **Sensibilisation du personnel**
- **Formation (cible plus restreinte)**
=> Implication des associations et des personnes en situation de handicap
- **Apport des compétences en continu auprès du personnel : rôle du référent handicap/équipe mobile et des professionnels à exercice mixte dans la capitalisation et la diffusion des connaissances**

Objectif 5

Fédérer les équipes autour du projet de changement

- Engagement de la direction et de l'équipe médico soignante
- Équipe de pilotage pluri professionnelle intégrant les représentants des usagers
- Formalisation du projet intégré au sein du projet d'établissement
- Impulser et officialiser la démarche (ex : signature charte Romain Jacob)
- Partenariats à engager au sein du territoire de santé (ES-ESMS) par le biais de conventions à signer

2 outils de mise en œuvre

Check-list des actions à entreprendre pour s'améliorer

- Cible : direction et encadrement
- Objectif : permet à l'établissement de se situer sur les actions faites ou à développer (auto évaluation)

Grille patient traceur

- Cible : équipe en lien avec le patient (entrée-sortie)
- Objectif : permet à l'équipe d'autoévaluer ses pratiques

Perspectives

- **Appropriation et utilisation : impulser la démarche et mise en œuvre (SNS 2018-2022)**
- **Déclinaisons du guide**
 - représentants des usagers
 - Associations/patients
 - Ville

Contact :

l.chazalette@has-sante.fr

Lien guide HAS

Localisation sur le site HAS :

Rubrique « Outils Guide et Méthodes »

**Sous rubrique « Démarche qualité » / population
spécifiques**

SYNTHESE + DIAPORAMA

Merci pour votre attention